

Inondations : ça coince à Attiches, mais l'hydraulique douce avance !

lundi 05.12.2011, 05:25 - La Voix du Nord



Bernard Chocraux sur le site du bassin de stockage de Genech qui devrait également protéger Cobieux.

| ON EN PARLE |

Apprivoiser le bassin amont de la Marque : dix ans qu'on en parle et Bernard Chocraux, vice-président de la communauté de communes du pays de Pévèle (CCPP), notamment chargé de ce dossier, n'a pas hésité à se jeter à l'eau. Sauf que sur son chemin, avec ses deux collaboratrices, Aude Decottignies et Emmanuelle Uhres, les obstacles ne sont pas tous levés. Toutefois, des réalisations sont déjà visibles.

PAR JEAN BISCHOFF

1 Les hic ! Le principal concerne la création de la zone d'expansion de crues de Drumez, neuf hectares pour une capacité de stockage de 57 000 m³ en aval du confluent de la Marque et du courant de Thumeries, aux confins d'Attiches et de Mons-en-Pévèle. Un propriétaire refuse toujours de vendre une parcelle de 1 000 m². Une demande d'utilité publique sera lancée en 2012. « Après, on lance le dossier de consultation des entreprises et l'affaire est partie. On n'est absolument pas au point mort », assure Bernard Chocraux qui travaille aussi sur la création de deux autres zones à Cobrieux.

Pour le bassin amont de la Marque, les aménagements à venir devraient concerner l'élargissement des ponts de Tourmignies, la création d'un bassin au Pont-Tordoir en amont de Pont-à-Marcq et, enfin, une zone similaire avant Tourmignies.

Autre souci pour la CCPP : que la capacité de la retenue, en lisière de la forêt de Phalempin, aux Neuf Prés passe de 2 000 à 10 000 m².

L'intercommunalité a obtenu l'accord de l'Office national des forêts, mais elle doit encore à justifier, auprès des services de l'État que c'est « le bon endroit. » L'élue en est convaincu qui plaide : « En aucun cas, on ne reprendra des surfaces agricoles à Attiches c'est un parking qui n'est pas utilisé et qui n'est pas situé en pleine zone forestière. » 2. Les réalisations. Un bassin de stockage des eaux de ruissellement de 1 215 m³ a été créé rue du Riez à Genech, en collaboration avec la municipalité, dans un secteur où des kilomètres de fossés ont disparu. « Un investissement de 250 000 euros, sans subvention, qui devrait permettre de protéger Cobrieux », insiste Bernard Chocraux. L'entretien du cours amont de la Marque, lui, a été réalisé à 90 % par l'association d'insertion Interm'aide, soit 160 kilomètres de berges. Il sera suivi par une étude pour en vue de redonner à la rivière et à ses affluents leur cours originel tout en travaillant sur les zones humides et les berges afin d'y développer la biodiversité, par exemple en y créant des mares. « C'est un programme en trois ans qui consistera, notamment, à recréer les méandres dans le secteur de la rue Jules-Ferry, sur des terrains communaux d'Ennevelin, explique le vice-président de la CCPP. Il faudra aussi enlever ou "casser" les merlons formés par les boues de curage sur les berges pour faciliter les débordements. » 3 Les progrès. Une étude Interreg, avec Tournai, s'achève qui concerne Camphin-en-Pévèle, Wannehain, Bourghelles, Esplechin et Lamain. Des propositions d'aménagement hydrauliques « doux » : plantation de haies, fascines, création de petites zones d'expansion en rehaussant les talus devraient être privilégiées. Il en ira de même pour limiter l'effet des eaux de ruissellement sur Louvil avec création de fossés et de noues. Pour freiner le ruissellement, un projet de plantation de haies, par le biais de conventions passées avec les agriculteurs, devrait également voir le jour pour les communes d'Avelin, Ennevelin, Attiches, Templeuve et Cappelle, Bourghelles, Genech et Cysoing. •